

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze septembre à seize heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 9 septembre 2020, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D1-1-3-81

TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE DE POLE DE VALENCE D'AGEN AVENANTS

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier,
Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal,
DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane, DUPUY Jean,
Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur TERRENNE Jean Paul

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2020D1-1-3-81

TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE DE POLE DE VALENCE D'AGEN AVENANTS

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a attribué un marché de travaux pour l'extension de la maison de la santé et l'aménagement d'une maison pour les internes décomposé en douze lots.

Les avenants concernent les lots 2 – Gros œuvre - VRD, 3 - Étanchéité, 4 - Menuiseries extérieures, 5 - Menuiseries intérieures, 8 - Électricité, 9 - Chauffage, climatisation, plomberie et 10 - Sols souples.

Lot 2	Entreprise	Montant en euros HT
Gros œuvre - VRD	PONS BATIMENTS	223 562.45€

Suite aux prescriptions et procédures liées à la crise COVID-19, il est nécessaire de désinfecter tous les jours la base de vie, sanitaires et salle de réunion.

Le surcoût est estimé à 80€ par jour dont la moitié est pris en charge par la CC2R en tant que maître d'ouvrage, l'autre par les entreprises.

Le surcoût arrêté au 31 juillet dernier est :

- Mai (14 jours) 560€
- Juin (21 jours) 840€
- Juillet ((21 jours) 880€

Soit un total de 2 280.00€ HT

Par ailleurs la rampe PMR, prévue pour accéder à la maison des internes n'étant pas nécessaire, elle est remplacée par des trottoirs en béton désactivé :

- moins-value rampe PMR et dallage béton balayé : 3 486,64€ HT
 - plus-value trottoirs béton désactivé : 4 811€ HT
- Soit une plus-value de 1324,36€ HT

Enfin la menuiserie de l'extension côté riverain initialement prévue tout hauteur est remplacée par de la menuiserie avec allège. Ceci permet d'optimiser le coût de la menuiserie (moins-value sur le lot menuiseries extérieures). Ce qui nécessite la réalisation d'une allège en maçonnerie pour un montant de 700 € HT.

Le montant total de la plus-value est de 4 304,36 € HT dont 2 280€ liés à la crise COVID-19.

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation .

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
223 562.45€	4 304.36€	1.93 %

Lot 3	Entreprise	Montant en euros HT
Étanchéité	SARL EUROTIP	39 197.00€

A la demande du coordonnateur SPS, il est nécessaire pour les interventions ultérieures en toiture de mettre en place un dispositif de sécurité pour éviter les chutes de hauteur.

Le présent avenant concerne la fourniture et mise en place de points d'ancrage en périphérie de la toiture afin de s'assurer avec longe et harnais lors des interventions d'entretien et de maintenance.

- Montant de la prestation : 1 350 € HT

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
39 197.00€	1350.00€	3.44 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires implique un allongement des délais de réalisation d'une semaine.

Lot 4	Entreprise	Montant en euros HT
Menuiseries extérieures	ALUFER	102 398.00€

En phase chantier, il est nécessaire de procéder à des réajustements .

Ainsi sont supprimés :

- Volet roulant dans les salles d'eau et WC
- Châssis par flamme, qui est transféré au lot menuiseries intérieurs car une ossature bois coûte moins cher qu'en aluminium
- suppression de store au niveau du patio
- des grilles de défenses

Pour une moins-value de 14 341€HT

Sont ajoutés :

- des verres sécurité SP 10/6/4
- des verres opalisés
- des châssis PF toute hauteur.
- stores occultant

Pour un coût de 11 360€ HT

Soit au total une moins-value de 2 981,00€ HT

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
102 398.00€	- 2 981.00€	-2.91 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

Lot 5	Entreprise	Montant en euros HT
Menuiseries intérieures	SARL BANZO	37 948.00€

En phase chantier, il est nécessaire de procéder à des réajustements . Ainsi il était prévu des portes et mobiliers pour des dentistes.

En attendant cet espace sera laissé en réserve foncière libre de tout aménagement

Sont supprimés :

- 3 portes intérieures
- 2 meubles vasques

Pour une moins-value de 5 746,70€HT

Sont ajoutés :

- châssis fixe en remplacement menuiserie aluminium 4 125,00€ HT
- meuble cuisine dans la maison des internes 2 555,00€ HT
- meuble cabinet infirmière R+2 de l'existant (modification de la salle archive)
2 545,85€ HT

Soit au total une plus-value de 3 479,65€ HT

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
37 948.00	3 479.65€	9.17 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

Lot 8	Entreprise	Montant en euros HT
Électricité	SPIE Industrie et Tertiaire	65 422.89€

En phase chantier, il est nécessaire de procéder à des réajustements, sont supprimés :

- certains équipements et appareillage dans l'attente d'une affectation de ces locaux
- vidéo surveillance local radio

Pour une moins-value de 7 256,53€HT

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
65 422.89€	- 7 256.53	- 11.09 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

Lot 9	Entreprise	Montant en euros HT
Chauffage, climatisation, plomberie	GCM	81 995.55€

En phase chantier, il est nécessaire de procéder à des réajustements, sont supprimés :

- chauffage/rafraîchissement
- liaisons GTB maison des étudiants
- ventilation
- sanitaire extension
- production Eau chaude sanitaires

Pour une moins-value de 7 646,83€HT

Sont ajoutées ou modifiées les prestations suivantes :

- ventilation maison des étudiants 124,11€ HT
- sanitaire maison des étudiants (1 salle d'eau/chambre) 2 160,88€ HT
- modification ventilation 788,76€
- modification sanitaires 282,70€ HT

Pour une plus-value de 3 232,34€HT

Soit au total une moins-value de 4414.49€ HT.

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
81 995.55€	4414.49€	- 5.38 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

Lot 10	Entreprise	Montant en euros HT
Sols souples	Plastic Décors	29 816.50€

En phase chantier, il est nécessaire de procéder à des réajustements, sont supprimés :

- les plinthes qui étaient comptées en doublon au lot menuiserie intérieure
- sol dans les cabinets de dentistes

Pour une moins-value de 4 470,00€HT

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
29 816.50€	- 4 470.00€	- 14.99 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

La Commission des plis s'est tenue le 10 septembre 2020 et a donné un avis favorable sur les modifications de ces marchés par la passation d'avenants.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus avec les entreprises PONS BATIMENTS, SARL EUROTIP, ALUFER, SARL BANZO, SPIE Industrie et Tertiaire, GCM et Plastic Décors,
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus avec les entreprises PONS BATIMENTS, SARL EUROTIP, ALUFER, SARL BANZO, SPIE Industrie et Tertiaire, GCM et Plastic Décors,
- d'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 15 septembre 2020
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 18 septembre 2020

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **23 SEP. 2020**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **23 SEP. 2020**

AR PRÉFECTURE**TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE DE POLE DE VALENCE D'AGEN - AVENANTS**

Numéro de l'acte : 2020D1_1_3_81

Date de la décision : 15/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20200915-2020D1_1_3_81-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 23/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20200915-2020D1_1_3_81-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 23/09/2020 09:26:59

Date d'envoi de l'acte : 23/09/2020 09:28:47

Date de réception de l'AR : 23/09/2020 09:33:32